



# Assemblée générale

Distr. générale  
31 mai 2011  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-cinquième session

Point 143 de l'ordre du jour

### Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

## Budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012

### Rapport du Secrétaire général

#### Rectificatif

#### 1. Page 60

Réalisation escomptée 1.1

*Lire* comme suit l'énoncé du premier produit :

- 5 visites effectuées dans des États Membres ou auprès d'organisations régionales pour discuter des contributions aux opérations de maintien de la paix, en examinant ce qu'il faut faire pour que ces missions soient en mesure de dissuader, par le dispositif mis en place et les mesures prises, tout ce qui peut compromettre l'exécution de leur mandat, ainsi que de la sûreté et de la sécurité du personnel de maintien de la paix et du processus de paix en cours, de la protection des civils et de l'évolution des besoins opérationnels et de la mise en œuvre de la modularisation de la constitution des forces, conformément à la stratégie globale d'appui aux missions

#### 2. Page 70

Bureau du Sous-Secrétaire général

*Lire* comme suit l'énoncé du quatrième produit :

- 2 documents d'orientation sur la coordination de l'appui à la réforme du secteur de la sécurité

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (20 juin 2011).



### **3. Paragraphe 158**

*Substituer* au texte actuel :

En 2008/09, bien qu'il ait poursuivi ses travaux sur plusieurs projets et en ait lancé de nouveaux, le Service n'a pu achever aucun document de politique générale, d'orientation ou de formation. En 2010/11, trois ou quatre produits seront diffusés, mais avec des retards importants. De plus, un projet financé par des donateurs pour la mise au point d'outils de travail professionnels, notamment une étude des méthodes employées dans les programmes et des procédures opérationnelles devant servir à orienter les travaux des composantes judiciaires des opérations de maintien de la paix et des autres missions de l'ONU, a été retardé de plusieurs années faute de personnel. Pour remédier à ce problème, le Service a créé une petite cellule des politiques, composée d'un spécialiste des affaires judiciaires, afin d'accélérer l'établissement, l'examen et la diffusion de documents de politique générale, d'orientation et de formation. Ce spécialiste est chargé d'une seule mission, ce qui lui permet de consacrer davantage de temps à la mise au point de directives. Le Service est ainsi mieux à même d'achever d'établir ses documents directifs, y compris les outils de travail sur les politiques judiciaires cités plus haut. Il ne s'agit cependant que d'une première étape.

### **4. Paragraphe 159**

*Substituer* au texte actuel :

L'équipe du Service chargée des questions pénitentiaires apporte un appui à 275 spécialistes des questions pénitentiaires, dans huit missions dirigées par le Département des opérations de maintien de la paix (MANUA, MINUAD, MINUL, MINUS, MINUSTAH, MINUT, MONUSCO et ONUCI). Ce chiffre comprend jusqu'à 100 spécialistes supplémentaires des questions pénitentiaires, dont le détachement a été autorisé en Haïti dans le cadre du renforcement de l'effectif de police à la suite du séisme du 12 janvier 2010. En plus de ses autres fonctions d'appui, l'équipe chargée des questions pénitentiaires est en rapport avec les États Membres qui détachent des agents de l'administration pénitentiaire auprès d'opérations de maintien de la paix; elle sollicite des offres de détachement, effectue la présélection, les entretiens et le choix final parmi les candidats proposés et, plus généralement, gère la sélection et la relève de cette catégorie de personnel en détachement. L'équipe du Service chargée des questions judiciaires apporte son soutien à 175 spécialistes des questions judiciaires dans neuf missions dirigées par le Département des opérations de maintien de la paix (MANUA, MINUAD, MINUK, MINUL, MINUS, MINUSTAH, MINUT, MONUSCO et ONUCI).